

## **Fallait-il sauver le soldat Delors et son modèle européen ?**

**Jean-Marie Harribey**

**Janvier 2024**

À quelques mois des élections européennes, l'hommage rendu à Jacques Delors par le président de la République, à l'unisson de la quasi-totalité des commentaires, lors du décès de l'ancien président de la Commission européenne de 1985 à 1995, donne une image de la révision de l'histoire politique des quatre dernières décennies. Et elle occulte l'impasse actuelle de l'Union européenne.

En mai 1981, la gauche arrive au pouvoir en France avec la promesse d'appliquer son « programme commun » signé entre le parti socialiste, le parti communiste et les radicaux de gauche pour socialiser de grands pans de l'économie et donner plus de pouvoir aux travailleurs dans les entreprises. Dix-huit mois plus tard, cette stratégie est abandonnée pour accompagner les transformations du capitalisme qui vont modifier le rapport de forces entre travail et capital, en dévalorisant le premier, laissant monter le chômage, vidant l'industrie de sa substance, pendant que le dogme de la valeur pour les actionnaires s'imposait au fur et à mesure de l'ouverture internationale.

Dans cette dérive, l'Europe a joué un grand rôle. Pendant la présidence delorienne de la Commission fut signé en 1986 entre les 12 membres de la CEE l'Acte unique, appliqué le 1<sup>er</sup> juillet 1987, pour parachever le marché intérieur et assurer « la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux ». Puis, le traité de Maastricht, signé en 1992 et appliqué le 1<sup>er</sup> novembre 1993, fonde l'Union européenne et prépare la création de la zone euro et de la Banque centrale européenne à qui n'est confiée qu'une seule mission : tout faire contre l'inflation qui rogne la rente financière.

Une fois les nouvelles institutions européennes confortées, les politiques néolibérales n'ont plus connu de limites : désindexation des salaires par rapport à la hausse des prix et indirectement par rapport à la productivité du travail, sous le nom de désinflation compétitive, en réalité l'austérité salariale, qui faisait évoluer en parallèle chômage et dividendes, privatisation de toutes les entreprises publiques (transports, énergie, poste...) et surtout des services publics (hôpital, recherche...), et effritement de la protection sociale, notamment à coups de réformes des retraites répétées avec l'appui – sauf en 2023 – de la CFDT.

Autant de transformations dont Jacques Delors se disait très fier parce qu'elles donnaient la primauté au marché et qu'il avait convaincu, selon ses dires, le parti socialiste du bien fondé de cette évolution. Dix ans après la fin son mandat, l'UE voulait se doter d'une constitution inscrivant noir sur blanc pour l'éternité les dogmes néolibéraux à l'œuvre : elle fut repoussée par référendum en 2005 en France et aux Pays-Bas, mais ses termes furent repris dans le traité de Lisbonne en 2007.

Aujourd'hui, plusieurs signes sont révélateurs de l'impasse de l'UE néolibérale incapable de mettre en œuvre la solidarité nécessaire pour faire face aux dangers et crises de tous ordres. Que devient le Pacte vert, le Green Deal ? Il est détricoté à peine adopté, les lobbies étant à la manœuvre. Les agriculteurs européens sont vent debout contre la politique agricole commune qui selon eux les étouffe, mais, sans elle, ils mouraient encore plus vite, parce que le modèle agricole dominant est obsolète et pourtant encore défendu bec et ongles

par la FNSEA. Pendant ce temps, l'utilisation des pesticides continue d'augmenter en France<sup>1</sup> et l'eau est gaspillée dans les méga-bassines.

C'est dans ce contexte préélectoral qu'un hommage sans nuance fut rendu à Delors. Sans que personne n'analyse l'inexorable descente aux enfers, sous les applaudissements des néolibéraux revendiqués, de la social-démocratie convertie d'abord en social-libéralisme, puis en néolibéralisme sans vergogne, avec la bénédiction de l'honnête homme Delors. Fallait-il vraiment sauver le soldat Delors et son modèle ?

---

<sup>1</sup> Selon l'Union des industries agrochimiques. C'est dire ! Confirmation par un rapport d'une commission de l'Assemblée nationale présidée par le député Renaissance Frédéric Descrozaille. Cf. Marie-Josée Cougard, « Pesticides : le piège inextricable, *Les Échos*, 23 janvier 2024.